



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Réunion de bassin des professeurs-documentalistes Fiche de synthèse Année scolaire 2021-2022

**Bassin géographique :** Albanais-Annecien

**Date & horaires de la réunion :** Mardi 30 novembre 2022 9h/12h et 13h30/16h30

**Lieu de la réunion :** Lycée Lachenal Argonay (AM) et Collège Les Barattes Annecy (PM)

**Animateur(s) de la réunion :** Isabelle Radle et Céline Lavorel Maniez

**Intervenant(s) :** Pierre Yves Pépin et Lionel Jeanneret, IPR Etablissement et Vie Scolaire

### Principaux thèmes abordés :

- Rencontre avec les IPR
- PIX
- Pratiques sur l'oral (du collège au lycée)
- Coups de cœur littéraires

### Apports bibliographiques :

-Intercdi n°291 Mai Juin 2021 Pix

-Intercdi n°286-287 Septembre Octobre 2020 Oralité

### Supports et/ou outils utilisés :

-Animation Post-it expo tournante

### Documents joints en annexes :

-Coups de cœur littéraires

### Synthèse de cette réunion de bassin en lien avec les objectifs attendus :

#### **Matinée :**

Rencontre avec Pierre Yves Pépin et Lionel Jeanneret, IPR Etablissements et Vie Scolaire

#### 1. Retour sur le vécu pendant la pandémie, à titre personnel et professionnel

#### Les professeurs documentalistes expriment :

- un sentiment de solitude parfois et le regret de ne pas avoir eu assez de nouvelles de l'Institution.
- le constat d'une multiplicité de protocoles différents en fonction des établissements et de fortes disparités
- des dysfonctionnements parfois avec la vie scolaire
- de la colère par rapport à la prime informatique, non attribuée malgré des pratiques numériques en télétravail et lors de séances pédagogiques
- des problèmes de fonctionnement en l'absence d'ENT
- des inquiétudes par rapport à un ralentissement de la fréquentation dans certains CDI : « des élèves déshabitués à venir au CDI » et le sentiment d'un besoin de sociabilité des élèves, mais hors CDI

- une perte de dynamisme pour les projets pédagogiques...

### Réponses :

- La communication a été présente mais très règlementée par le ministère.

- Un protocole a été envoyé, permettant un cadrage.

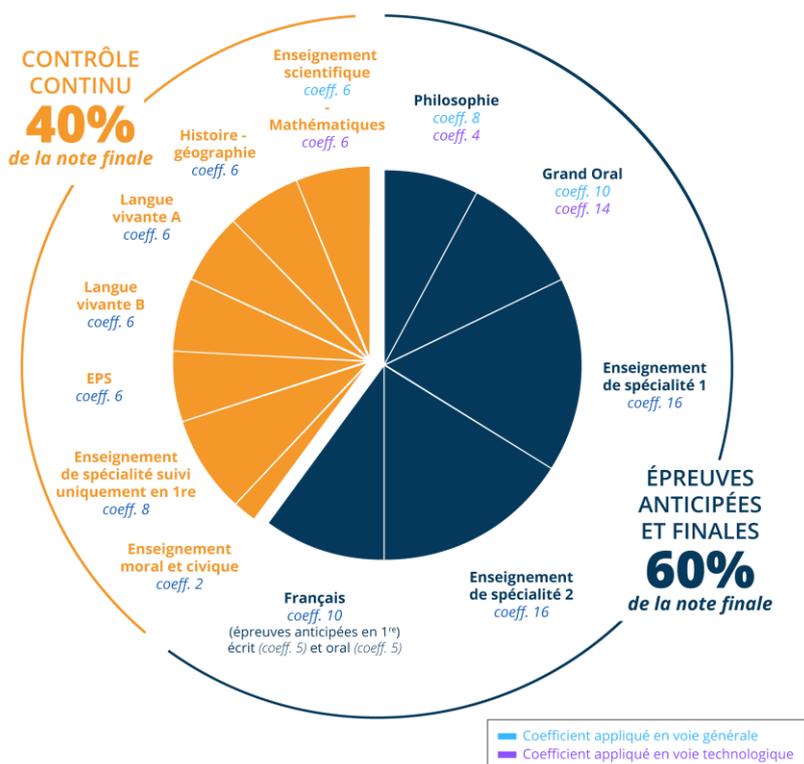
- Des visioconférences « doc Kafé » ont permis de maintenir le lien entre les professeurs documentalistes.

- Les inspecteurs ont rappelé leur volonté de rester un relais entre le terrain et le ministère. Cette situation de crise n'a pas été facile à gérer, sans aucune volonté d'abandon.

- Il est rappelé que les professeurs documentalistes sont sous l'autorité du chef d'établissement et que l'inspecteur a simplement un rôle pédagogique. Pour éviter certaines dérives, il est primordial de rappeler nos missions et notre rôle.

- Focus sur quelques pratiques actives proposées par les professeurs documentalistes pendant le confinement, valorisées et perçues « comme la seule soupape culturelle » disponible pour certains élèves : Genially, conseils culturels, visites virtuelles...

## 2. Harmonisation des pratiques d'évaluations dans les lycées Bac 2022



- Une politique d'évaluation est réfléchiée par les équipes disciplinaires et adoptée dans chaque établissement. Les moyennes font l'objet d'une harmonisation interne, sous le pilotage du chef d'établissement. L'harmonisation académique ne porte que sur le contrôle continu. La note portée sur le bulletin ne change pas MAIS la note comptabilisée dans le cadre du baccalauréat peut changer.

- Dans les compétences à évaluer, certaines sont transversales (respect des consignes, oral, communication, gestion de l'information, implication...) et le professeur documentaliste doit trouver sa place et se positionner.

- L'évaluation par compétences au lycée est en cours, comme elle existe déjà à l'université. Cette évaluation est la seule qui permette une réelle remédiation, impossible avec une note. Un travail est encore nécessaire sur les niveaux de compétences et l'évolution des mentalités, avant d'adopter définitivement ce type d'évaluation au lycée.

## 3. Grand Oral

L'épreuve et le tableau d'évaluation sont décrits. 30 professeurs documentalistes de lycée général ont été sollicités (sur le fichier de 150 transmis).

Un échange sur le ressenti des professeurs documentalistes permet de retenir :

- l'indication des sources dans le tableau serait souhaitable

- un élève brillant à l'oral aura une excellente note, même si le contenu n'est pas assez de bonne qualité

- la grille d'évaluation n'est pas assez discriminante (peu d'écart entre les très bons élèves et ceux qui ont appris par cœur avec peu d'argumentation)

- un manque de sollicitation de professeurs documentalistes pour la préparation de cette épreuve

- le sentiment de peser moins dans l'évaluation par rapport aux autres disciplines : les inspecteurs rappellent que ce n'est pas le cas.

- un travail de l'oral entrepris dès le collège.

Il est rappelé l'importance de l'évaluation dans les pratiques pédagogiques et le professeur documentaliste est concerné également.

Les inspecteurs insistent sur la valorisation du professeur documentaliste en étant intégré à cette épreuve du grand oral.

Il est demandé d'aider à alimenter le site académique en transmettant les préparations de séances à :

[Farah-fleur.guillot@ac-grenoble.fr](mailto:Farah-fleur.guillot@ac-grenoble.fr)

#### 4. Evaluation des établissements

Débuté en 2020/2021 pour une durée de 5 ans, ce dispositif a pour objectif d'aider les établissements à s'évaluer (moyens, élèves, productions, réussite des élèves et bien-être professionnel) : pas de note, pas de classement, pas de contrôle de conformité, pas de rapport mais la volonté de dégager des axes d'amélioration d'établissement.

Le professeur documentaliste a sa place et doit se positionner pédagogiquement. L'occasion pour lui d'identifier :

- les enjeux de l'établissement

- les besoins des élèves

- les collaborations possibles

- de mettre en place une démarche de politique documentaire et un plan lecture, intégrant l'activité du CDI au parcours

#### 5. Film « Espace de Travail au sein EPLE » / INSPE, Académie Grenoble, Canope

Ce film permet d'entamer une réflexion sur l'aménagement des espaces aussi bien en salle d'étude / vie scolaire qu'au CDI, deux lieux dont la proximité est synonyme de richesse. L'organisation de ces espaces contribue à de nombreux enjeux : l'égalité des chances, le climat scolaire, l'autonomie...

On conseille :

- l'affichage des règles de vie, chartes, conseils et ressources pour développer l'autonomie (CNIL, charte informatique, carte de géographie, Sciences et Techniques) ...

- la mise en place d'une entrée attrayante

- la présence d'un plan

- le classement Dewey

- la mise en place d'espaces modulables et configurées en fonction des besoins

#### 6. Formation continue

Elle est importante en vue des rendez-vous de carrière.

Rappels des dispositifs :

- PAF

- Stage Initiative individuelle : collaboration CPE/Documentaliste ; Elèves à besoins éducatifs particuliers, Compétences documentaires du lycée vers Enseignement supérieur ; Collaboration professeur de langue / Documentaliste...

- Stage à public désigné : médias d'établissement et réseaux sociaux, webinaires académiques (en ligne)

- FIT (Formation d'initiative territoriale) : demande à faire pour les animations de bassin.

- Parcours Magistère : EMI, Economie des médias, laïcité, harcèlement, orientation...

Rappel du site académique : <https://documentation-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

Le groupe de pilotage documentaliste académique se modifie : le groupe technique n'existe plus et est remplacé par des groupes de formateurs spécialisés sur des thèmes : Liaison -3/+3 ; Articulation portail documentaire - ENT en vue d'une préparation au post-bac ; Lycée / Enseignement supérieur ; Compétences info-doc en lycée (vers le supérieur) ; vers un document curriculaire pour le lycée.

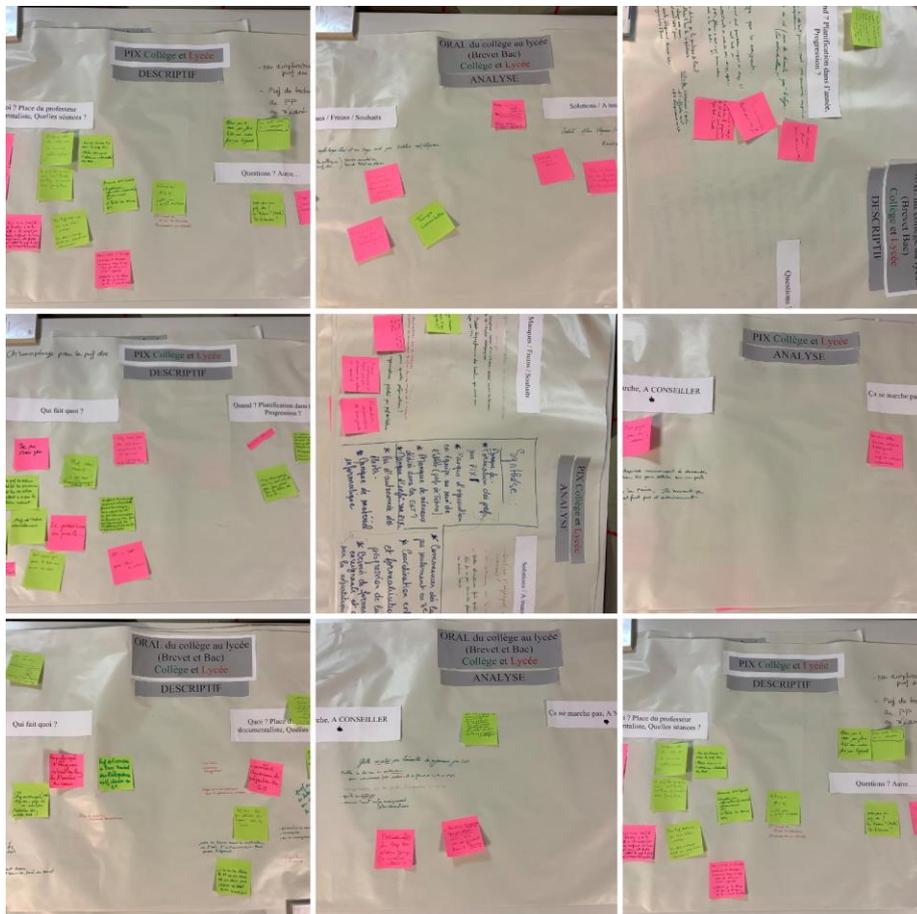
Tous les ans, un appel à un TRAAM est réalisé et il est demandé d'essayer d'y participer.

**Après-midi :**

- 1) A l'aide d'une animation « Post-it expo tournante », les professeurs documentalistes ont réfléchi individuellement puis collectivement sur leurs pratiques. Un retour par équipe a permis des échanges riches et une analyse des points qui fonctionnent, des difficultés et des éléments à améliorer.

<b>PIX Collège et Lycée</b>	
<b>DESCRIPTIF</b>	<b>ANALYSE</b>
<p style="text-align: center;"><b>Qui fait quoi ?</b></p> <p>-Le professeur de technologie, les professeurs principaux ou le référent numérique s'occupent de Pix mais le professeur documentalistes est peu impliqué ou pas du tout. Parfois il n'est même pas tenu au courant.</p> <p>-La nécessité d'avoir un référent Pix s'impose mais cela est peu le cas dans de nombreux établissement ou pas à la connaissance des équipes.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Ça marche, A CONSEILLER 👉</b></p> <p>-Il est recommandé de prendre les élèves en difficulté à part pour les aider.</p> <p>-Cette certification Pix est à valoriser car reconnue dans les études supérieures (master et grandes entreprises).</p> <p>- On peut inciter les élèves à aller voir les tutoriels afin de progresser, ce qu'ils font rarement.</p> <p>- Il est conseillé de commencer le plus tôt possible pour ne pas surcharger les classes de 3<sup>ème</sup> et de terminale.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Quoi ? Place du professeur documentaliste, Quelles séances ?</b></p> <p>-Les élèves travaillent seuls en autonomie au CDI. Peu de séances spécifiques ou de réflexion par rapport à PIX. Faut-il réserver des PC spécifiquement à Pix ou laisser faire les élèves chez eux ?</p> <p>-16 compétences à valider (niveau minimum actuel : 5 compétences niveau 1)</p> <p>-Parcours de rentrée au début</p> <p>-Campagnes à lancer sur Pix.</p> <p>-Certification en mars avril 2022, commence en 5ème</p> <p>-Sources incontournables : DANE <a href="https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/pix">https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/pix</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>Ça ne marche pas, A NE PAS FAIRE 🚫</b></p> <p>Les élèves doivent réaliser les parcours en autonomie et valider seuls les compétences, au risque sinon de fausser l'examen et les mettre en difficultés.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Quand ? Planification dans l'année, progression ?</b></p> <p>-Un test en début d'année ou parcours de rentrée est réalisé.</p> <p>-Il n'y a pas de planification annuelle sauf dans un établissement où est organisée une répartition des compétences à valider sous la forme d'un tableau que les enseignants alimentent au fur et à mesure en salle des professeurs. Ce professeur documentaliste incite les enseignants à le remplir après les avoir informés en assemblée générale.</p> <p>-La gestion des élèves sur Pix Orga (on est invité) est méconnue des professeurs documentalistes</p> <p>- Rappel : Tout le monde peut aller sur Pix et se tester. <a href="https://pix.fr/">https://pix.fr/</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>Manques / Freins / Souhaits</b></p> <p>-Chronophage pour le suivi des élèves et la vérification du travail des élèves.</p> <p>-Manque de formation et d'information donc un frein à l'implication des professeurs documentalistes.</p> <p>-Manque d'organisation en établissement</p> <p>-Manque de temps dans l'emploi du temps donc Pix doit être réalisé en autonomie, à la maison.</p> <p>-Manque de matériel informatique</p> <p>-Il est recommandé de ne pas le faire sur un téléphone donc une difficulté pour certains élèves qui n'ont pas de PC à la maison.</p> <p>-Manque d'autonomie des lycéens</p> <p>-Niveau informatique très disparates en fonction des élèves.</p>
<b>Questions ? Autre...</b>	<b>Solutions / A tenter</b>

ORAL du collège au lycée (Brevet et Bac) Collège et Lycée	
DESCRIPTIF	ANALYSE
<p><b>Qui fait quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombreuses disciplines concernées, sauf mathématiques (demande de formation)</li> <li>-Co-enseignement et pluridisciplinarité</li> </ul>	<p><b>Ça marche, A CONSEILLER</b> 🖱</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposition d'ateliers et de liens entre les établissements :</li> <li>1) Concours d'Eloquence (Rotary Club)</li> <li>2)Prix TReQ TROIS Romans En Question Contact Lycée Baudelaire</li> </ul>
<p><b>Quoi ? Place du professeur documentaliste, Quelles séances ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des pratiques riches, diversifiées au Collège/Lycée</li> <li>- De multiples séances avec des productions orales comme retour du travail (affiches, exposés...)</li> <li>- Webradio, podcast</li> <li>- Concours Eloquence</li> <li>- Un travail sur l'oral intensifié au lycée dans les spécialités et les enseignements de langues</li> <li>- Parcours artistiques, avenir...privilégiant l'oral</li> <li>- Lecture à voix haute, poésie, slam...</li> <li>- Se filmer, s'autoévaluer.</li> </ul>	<p><b>Ça ne marche pas, A NE PAS FAIRE</b> 🖱</p>
<p><b>Quand ? Planification dans l'année, progression ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des progressions, des grilles, des compétences identifiées et évaluées</li> <li>-Oral de stage 3<sup>ème</sup> et Grand Oral</li> </ul>	<p><b>Manques / Freins / Souhaits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un sentiment du professeur documentaliste au lycée d'être parfois délaissé et des difficultés à s'impliquer dans les équipes, pour le grand oral et autres.</li> <li>- Manque de temps, de créneau horaire pour travailler sur l'oral</li> <li>- Manque de cohésion des équipes pédagogiques qui nuisent à la mise en place de ce travail.</li> </ul>
<p><b>Question ? Autre...</b></p>	<p><b>Solutions / A tenter</b></p>



2) Présentation des coups de cœur.